

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU ZONAGE POUR ERREUR MATERIELLE

Etablissements Madrias

La Zone UXb des Etablissements Madrias s'arrête au Nord sur une zone A (agricole).

Cette zone agricole doit être maintenue, notamment pour garantir une coupure verte entre les zones d'activités au pied du bourg ancien.

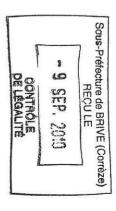
Cependant, la limite entre les deux zones à fait l'objet d'une erreur matérielle, au désavantage des établissements Madrias, coupant les bâtiments existants sans justification sur l'actuelle parcelle CH 21 (anciennes 73 et 813).

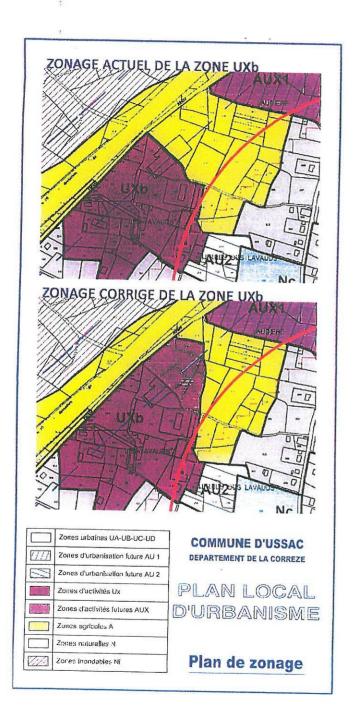
Afin de corriger cette erreur, le tracé de la limite entre zones UXb et A sera modifié.

COMMUNE D'USSAC DEPARTEMENT DE LA CORREZE

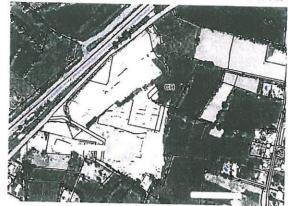
PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage



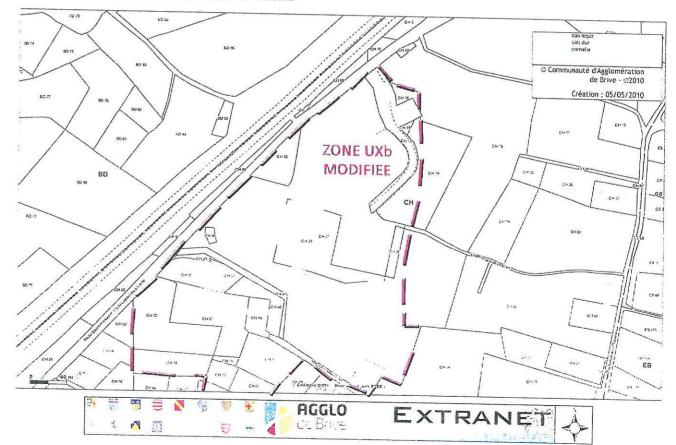


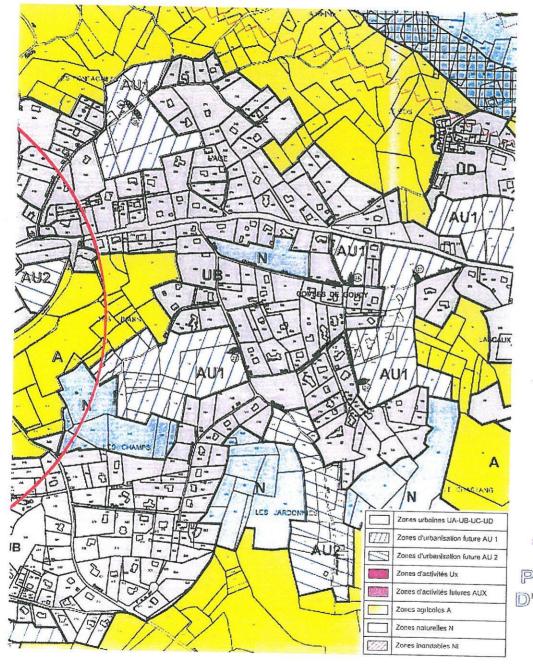
MODIFICATION SIMPLIFIEE DU ZONAGE POUR ERREUR MATERIELLE



Etablissements Madrias

Le périmètre modifié de la zone UXd des Etablissements Madrias suivra les limites du site exploité.





MODIFICATION SIMPLIFIEE DU ZONAGE POUR ERREUR MATERIELLE

LES COMBES DE GOUDY

La Zone N des Combes de Goudy fait partie d'un réseau de zones naturelles de faible superficie maillées à l'urbanisation actuelle et à venir qu'il convient de maintenir pour la qualité de l'habitat et du cadre de vie.

Cependant, le périmètre de son zonage à fait l'objet d'une erreur matérielle, empiétant sans justification sur l'actuelle parcelle DM 95 (ancienne 567) et traversant le bâti existant.

Afin de corriger cette erreur, le tracé de la limite entre zones ${\sf N}$ et ${\sf UB}$ sera modifié.

COMMUNE D'USSAC DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

ZONAGE ACTUEL DE LA ZONE N



		7
8/8/8	Zones urbaines UA-UE-UC-UD	COMMUNE D'USSAC
7//	Zones d'urbanisation future AU 1	DEPARTEMENT DE LA CORREZE
	Zones d'urbanísalion luture AU 2	
	Zones d'activités Ux	PLAN LOCAL
No.	Zones d'activités futures AUX	D'URBANISM
	Zones agricoles A	
	Zories naturelles N	
	Zones inondables Ni	Plan de zonage

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU ZONAGE POUR ERREUR MATERIELLE



LES COMBES DE GOUDY

Le périmètre modifié de la zone N des Combes de Goudy suivra les limites de parcelles sans préjudice pour le site naturel.

